

« La Francophonie est une survivance
du colonialisme. »

*Défendre le souvenir d'un empire colonial réputé
"civilisateur" ? Mais ce n'est pas la beauté du français qui
l'a implanté en Indochine et en Afrique !
C'étaient des corps expéditionnaires.*

François Taillandier, *L'Humanité*, 8 juillet 2004

Il suffit d'un coup d'œil à la liste des pays membres de plein droit et observateurs de l'OIF pour abolir l'idée que la Francophonie décalque les frontières des anciennes colonies françaises, et encore plus qu'elle ne serait que l'un des habits neufs du néo-colonialisme. La plupart des pays qui furent autrefois sous administration ou sous tutelle française, s'y trouvent, certes. Mais beaucoup d'autres y figurent aussi, qui n'ont avec la France qu'un rapport historique plus lointain, et n'ont, en tout cas, jamais été dans une situation de dépendance coloniale envers elle, ni envers la Belgique. Les pays africains ne sont plus majoritaires dans cette liste. Plus de la moitié des pays membres de l'Union européenne s'y trouvent, en revanche. L'expression créée par Onésime Reclus pour désigner la communauté linguistique et culturelle que la France constituait avec ses colonies s'est depuis longtemps libérée de cette référence historique, et déborde aujourd'hui largement l'ancien « pré carré » français.

Le reproche de néo-colonialisme repose en outre sur un contresens historique. Ce n'est pas, en effet,

par la France qu'a été conçu le projet de structurer l'ensemble des pays francophones, mais par un groupe de personnalités dont beaucoup avaient en commun d'avoir été, justement, de grandes figures du mouvement des indépendances dans les années cinquante et soixante. Ils s'appelaient Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori, Norodom Sihanouk, notamment. La décolonisation a donné naissance à une vingtaine d'États indépendants sur le continent africain, qui choisirent le français pour langue officielle. Ce fut un choix souverain. Pour les pionniers de la Francophonie, le français était d'abord une langue internationale, un atout grâce auquel leur pays allait pouvoir intégrer la communauté des nations, un outil nécessaire à leur développement. « Un outil précieux trouvé dans les décombres du colonialisme », écrivait Senghor. Le français était aussi pour eux un humanisme et devait, en ce sens, fonder une communauté de valeurs. L'ancien président sénégalais – à l'honneur lui aussi en l'année 2006, centenaire de sa naissance – avait défendu cette thèse dans un numéro de la revue *Esprit* de novembre 1962, qui fait date dans l'histoire de la Francophonie parce qu'il est une sorte de manifeste spontané en sa faveur. Le président sénégalais côtoyait notamment, parmi les signataires, le prince Norodom Sihanouk du Cambodge, l'Algérien Kateb Yacine, le Québécois Jean-Marc Léger, ou le père Sélim Abou du Liban. « C'est en étudiant nos écrivains que Senghor a pris conscience de son appartenance à une civilisation différente mais non inférieure. De cette différence, il a fait une richesse. À partir de la notion de négritude, il a fait l'apologie du métissage », rappelait René Rémond dans l'hommage qu'il lui rendit en janvier 2002, au lendemain de sa mort. Et de citer l'auteur d'*Éthiopiennes*, à qui l'on

demandait pourquoi il écrivait en français : « parce que nous sommes des métis culturels, parce que, si nous sentons en nègres, nous nous exprimons en français, parce que le français est une langue à vocation universelle ».

Senghor rêvait de fraternité entre peuples blancs et noirs et pensait que le français pouvait en constituer le socle. Il croyait en un continent africain sur lequel le français fonderait une solidarité entre les nouveaux États et une relation privilégiée avec l'ancien pays colonisateur. Le Tunisien Habib Bourguiba ajouta à cette philosophie l'idée d'institutionnaliser ces liens et, en 1966, le Nigérien Hamani Diori proposa, dans la même ligne, la création d'une organisation internationale francophone. Il faudra attendre près de 20 ans pour que l'idée de doter l'ensemble francophone d'une dimension politique soit véritablement assumée par la France et que le premier sommet des chefs d'État et de gouvernement francophones se tienne à Versailles, en février 1986. Entre-temps avait été créée, en 1970, l'Agence de coopération culturelle et technique qui, comme son nom l'indique, avait un objectif limité, pas tout à fait à la hauteur des ambitions des pionniers africains.

Le général de Gaulle estimait impossible, dans les années soixante, de rassembler, dans une quelconque structure, l'ensemble des pays ayant accédé très récemment à l'indépendance, par crainte, précisément, d'exposer la France à l'incompréhension et au reproche de néo-colonialisme. La guerre d'Algérie avait pris fin en 1962 et laissait des blessures profondes, qui ne sont toujours pas totalement refermées aujourd'hui. De Gaulle ne craignit pas, en revanche, de crier : « Vive le Québec libre ! » en 1967, depuis le balcon de la mairie de Montréal, ce qui n'allait pas être sans conséquence sur l'évolution du statut de la

« belle province », mais allait aussi engendrer un problème durable pour l'organisation internationale francophone. Si les Québécois ont, dès l'origine, constitué l'aile américaine du mouvement francophone, leur revendication de siéger, en toute autonomie, dans les instances internationales de ce mouvement a fait l'objet, en effet, d'une longue polémique avec le gouvernement d'Ottawa. Un compromis sur la représentation des deux entités – fédérale et provinciale – ne sera trouvé qu'en novembre 1985, libérant la Francophonie d'une querelle qui, elle aussi, la bridait.